

Septembre 2017

@ Lettr'Éco

Bulletin n°18



Prix de la TPE 2016

## Immobilier - Foncier

### À LOUER :

À Gignac, hôtel d'entreprises Camalcé : local de 40 m<sup>2</sup> (grand bureau, salle d'attente et toilettes) avec cuisine commune de 16 m<sup>2</sup>. Destiné à des entreprises de moins de 3 ans.

### À VENDRE :

- Parc d'activités La Tour à Montarnaud, 7 644 m<sup>2</sup> de surface disponible
- Écoparc Cœur d'Hérault La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis, 11 027 m<sup>2</sup> de surface disponible
- Parc d'activités Les Treilles à Aniane, 7 833 m<sup>2</sup> de surface disponible

Toutes les disponibilités des parcs d'activités de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault sont sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr), onglet **Entreprendre / Implanter**

**Contact :** Amélie Labarrière, service Développement économique, Communauté de communes Vallée de l'Hérault - 04 67 57 05 50 ou [amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr](mailto:amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr)

## Fiscalité : tenez-vous informés !

### Entrée en vigueur de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et commerciaux

Depuis cette année, tous les locaux professionnels s'inscrivant dans le champ de cette réforme disposent d'une nouvelle valeur locative révisée égale au produit de sa surface pondérée par un tarif au mètre carré, éventuellement ajusté d'un coefficient de localisation. Les cotisations de taxe foncière, TEOM et CFE sont désormais établies sur ces valeurs révisées. Des dispositifs visant à atténuer les conséquences de la réforme ont été mis en place mais des variations de cotisations restent à prévoir.

**Renseignements :** Cassandre Lamart, service Fiscalité, Communauté de communes Vallée de l'Hérault - 04 67 57 04 50 ou [cassandre.lamart@cc-vallee-herault.fr](mailto:cassandre.lamart@cc-vallee-herault.fr)

## Actualités

### Le Forum de la création d'entreprise devient La place créative !

Rencontres, conférences, rendez-vous experts gratuits, animations... C'est le rendez-vous de tous les entrepreneurs, de la TPE traditionnelle à l'entreprise innovante ! Le **8 décembre** prochain, le Forum de la création d'entreprise, organisé par la CCI de l'Hérault, se tiendra au **Corum de Montpellier**. Pour cette 18<sup>e</sup> édition, le forum devient « **La place créative** » et réaffirme sa capacité à générer une dynamique entrepreneuriale à l'échelle du département et au-delà.

**Renseignements :** [herault.cci.fr/createur](http://herault.cci.fr/createur)

### Prix de la TPE : bientôt la finale !

Pour cette 15<sup>e</sup> édition de l'unique concours à mettre à l'honneur les très petites entreprises, **quatre trophées** ont été mis en jeu : être, faire, piloter et le trophée TPE. D'août à septembre, les entreprises de moins de 10 salariés et de plus d'un an qui se sont inscrites avant le 30 juin dernier, ont reçu la visite de l'équipe du Prix de la TPE en vue des remises territoriales qui se dérouleront le 9 novembre 2017.

**Le jury final se tiendra le 21 novembre et la grande finale aura lieu le 8 décembre** au Corum de Montpellier à l'occasion de la clôture du Forum de la création d'entreprise.

**Renseignements :** [www.prix-tpe.fr](http://www.prix-tpe.fr)

## Financez vos projets avec le Pass Occitanie !

Un projet de **moins de 40 000 € HT** ? Pensez au Pass Occitanie ! La Région accompagne les PME régionales de moins de 50 salariés en les soutenant sous forme d'une subvention pouvant atteindre jusqu'à **50 % des dépenses**. Parmi les 8 volets du Pass Occitanie (transition éco-énergie, transition numérique, export, compétence RH, commerces de proximité, tourisme, innovation, investissement), le Pass commerces de proximité a été adopté en juillet 2017 et concerne les PME des communes de moins de 3 000 habitants. Il vise le maintien, la création et le développement d'activités de commerce ou d'artisanat de proximité.

**Renseignements à venir sur :**

[www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets](http://www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets)